

# Changement climatique : que faire ?

**Gérard Fuchs\***

*\* Directeur du secteur  
International de la  
Fondation Jean-Jaurès.*

**P**our la deuxième fois de son histoire, l'humanité se trouve en danger du fait des outils technologiques dont elle s'est dotée.

La conscience qu'une telle situation était possible l'avait déjà effleurée à la fin de la Seconde Guerre mondiale, lorsque l'apparition et le développement des armes nucléaires avaient rendu imaginable la destruction de toute vie sur notre planète. La nature évidente et immédiate du risque avait cependant permis à la raison de maîtriser le danger : toute personne qui pouvait déclencher une guerre n'avait plus l'assurance de pouvoir espérer y survivre.

La réalité d'aujourd'hui est tout aussi dangereuse mais elle l'est de façon beaucoup plus sournoise. Ce sont le maintien et la généralisation du type de développement des pays les plus avancés qui peuvent conduire à la disparition de notre espèce : réchauffement et dérèglement climatiques découlant des activités humaines peuvent finir par mettre fin à celle-ci. Mais comme le calendrier de cette menace demeure incertain, le risque est plus difficile à percevoir et donc la raison davantage en peine pour s'imposer alors que les problèmes de vie, voire de survie quotidienne, sont ce qu'ils sont pour une majorité d'êtres humains ! Comment convaincre un habitant du Sud de ne pas couper un arbre lorsque là est le seul moyen d'assurer la cuisson de sa nourriture ? Comment convaincre un habitant du Nord d'investir pour économiser l'énergie lorsque son niveau de revenu ne lui permet pas l'épargne ?



# Changement climatique : que faire ?

Ni le libre fonctionnement d'un capitalisme financier devenu mondial, ni celui d'une économie de marché non régulée, ne peuvent permettre de relever le défi : leurs préoccupations sont de trop court terme et les biens qu'il s'agit de prendre en considération – l'environnement et la santé notamment – ne sont pas de ceux à qui on peut facilement donner un prix ou une valeur quantifiable. Seule l'introduction de régulations politiques nouvelles, au niveau le plus approprié, du local au mondial, peut permettre d'éviter la catastrophe.

Faire passer le souci des hommes avant le souci de l'argent a toujours été la préoccupation première des socialistes. Remettre l'économie à sa place, celle d'un moyen, et redonner à la politique sa raison d'être, la définition des fins, sont les seuls remèdes pour sauver demain l'humanité d'une catastrophe annoncée. Cette orientation doit alors se matérialiser à travers des propositions fortes, environnementales, économiques et sociales, institutionnelles enfin.

## RESTREINDRE LES ÉMISSIONS DES GAZ À EFFET DE SERRE

Le réchauffement climatique, dont nul ne conteste qu'il soit dû à l'homme au moins pour une part croissante et la plus importante, représente aujourd'hui la principale menace non maîtrisée qui pèse sur l'avenir de l'humanité. Son rythme ne cesse d'être réévalué à la hausse. Ses conséquences potentielles en termes de montée du niveau des océans, d'extension des zones arides (ce qui n'exclut pas la multiplication ailleurs de tornades et d'inondations), de bouleversement des écosystèmes terrestres et maritimes, peuvent conduire à de nombreux drames : des guerres pour le sol et pour l'eau peuvent en résulter à court-moyen terme, faisant que le risque de voir notre planète devenir inhabitable peut se concrétiser à un horizon encore rapproché.

Tous ces arguments font que la restriction des émissions des gaz à effet de serre (GES) doit devenir une priorité essentielle des gouvernements et des citoyens.

Cette restriction doit passer par des décisions difficiles, en particulier dans les domaines suivants :



# Changement climatique : que faire ?

## *Une politique volontariste d'économies d'énergie*

Elle constitue la priorité des efforts à accomplir et le marqueur le plus important du changement de modèle de développement qui apparaît nécessaire. Elle doit se matérialiser dans trois directions :

- l'habitat, à travers des normes renforcées d'isolation, impératives pour les logements neufs, progressivement mises en œuvre pour les logements anciens ; la construction d'habitats plus autonomes en matière d'énergie (par la récupération de toutes les sources possibles : solaire, géothermique, pompes à chaleur, etc.) doit également devenir la règle ;
- le transport, où l'effort déjà engagé pour les voitures et le transport collectif doit être étendu au domaine du transport de marchandises ; l'usage du transport ferroviaire et fluvial doit à nouveau être favorisé par une comparaison des coûts intégrant les coûts environnementaux de chacun des modes ;
- l'industrie cherche naturellement à réduire ses coûts de production, y compris énergétiques bien sûr ; un gros effort demeure à accomplir en ce qui concerne les déchets générés ; le principe que le coût de leur traitement est aussi à la charge des producteurs doit progressivement s'imposer.

## *Le développement des énergies renouvelables*

Il est évidemment un moyen privilégié de faire reculer l'appel aux combustibles fossiles. Le choix des énergies à privilégier est cependant parfois moins évident qu'on ne l'entend dire :

- l'hydraulique est l'une des énergies les moins contestables, sous réserve d'une attention suffisante aux écosystèmes concernés par un barrage envisagé ;
- le solaire a surtout encore aujourd'hui un problème de coût ; la hausse prévisible du prix des combustibles fossiles ne peut suffire à court terme au règlement d'une question qui demande des investissements de recherche très accrus ;
- les biocarburants ont des bilans énergétiques globaux très divers selon les produits ; l'effet d'éviction de leur culture sur les cultures vivrières doit aussi être un élément d'appréciation ;
- l'éolien ne saurait constituer une énergie de base compte tenu de son caractère aléatoire : il doit pouvoir à tout moment être remplacé par d'autres énergies, ce qui peut conduire à doubler les investissements.



# Changement climatique : que faire ?

Dans ces conditions, l'appel à des filières nucléaires moins génératrices de déchets paraît difficilement évitable dans l'immédiat pour faire face à une hausse de consommation d'énergie que le développement des pays du Sud rend inévitable, quels que soient les efforts précédemment évoqués.

## *La préservation et le développement des puits de carbone*

Ces derniers ont été et demeurent le principal élément de régulation naturelle du volume des gaz à effet de serre :

- la lutte contre la déforestation et un effort marqué de reforestation sont dans ce domaine une priorité ; sa prise en compte au-delà des discours suppose des transferts financiers importants vers des zones tropicales ou équatoriales qui sont souvent parmi les plus déshéritées de la planète ;
- le rôle des océans et les facteurs conditionnant leur capacité d'absorption de gaz carbonique doivent retenir davantage l'attention ;
- le bilan en termes d'émission de gaz à effet de serre des différentes pratiques agricoles doit devenir un élément déterminant dans l'encouragement apporté à telle ou telle d'entre elles ;
- le stockage de certains GES doit être étudié, sans sous-estimer les risques des procédés.

## LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET LES INÉGALITÉS

La mise en œuvre des mesures précédentes suppose des investissements nouveaux, que tous les pays ne sont pas capables d'assumer seuls, et aussi une prise de conscience citoyenne, qui implique la capacité à regarder au-delà des problèmes du court terme. Le combat contre les émissions de GES est inséparable du combat contre la pauvreté, celle des pays ou des personnes. Son succès suppose un effort sans précédent de lutte contre les inégalités planétaires actuelles.

## *De nouvelles voies pour le développement*

Rien n'oblige les pays en développement à suivre pour leur modernisation les chemins qui ont été ceux de l'Europe ou des États-Unis, à des époques où les problèmes



# Changement climatique : que faire ?

environnementaux étaient ignorés et les problèmes sociaux trop souvent niés. L'idée que nos vieilles technologies représentent encore un progrès pour ces pays est une idée à la fois fautive et dangereuse : d'abord car la réplique des technologies passées à l'échelle de la planète entière est assurément ce qui conduirait à la catastrophe ; ensuite car elle revient à feindre d'ignorer les conséquences pour la santé de l'usage de conditions de travail révolues au Nord ou de règles environnementales demeurant inférieures au Sud : ventes de pesticides aujourd'hui interdits chez nous ou transferts scandaleux de déchets dangereux sont, parmi d'autres, des exemples qui défrayent régulièrement l'actualité.

Une réponse à cette tentation est de faire en sorte que toutes les technologies liées aux énergies nouvelles et à la protection de l'environnement soient considérées comme des biens publics mondiaux, et par conséquent librement accessibles à tous les acteurs, où qu'ils soient.

## *Accroître les transferts financiers vers les pays pauvres*

Les mesures nécessaires pour restreindre les émissions des GES ont un coût auquel doivent pouvoir faire face également les pays les plus déshérités. Le seul rappel de l'objectif jamais atteint d'une aide publique au développement de 0,7 % du PIB ne saurait suffire. Les annulations de dette parfois consenties sont positives, mais leurs bénéficiaires doivent être mieux ciblés et les avantages pour les pays concernés demeurent souvent inférieurs aux effets des fluctuations des prix des matières premières. Parmi les autres modalités possibles qui ont retenu l'attention ces dernières années figure, outre la taxe Tobin, l'idée intéressante d'une distribution à tous les pays de quotas de « droits à polluer » prévus par le protocole de Kyoto ; une distribution proportionnelle à la population d'un pays et inversement proportionnelle à son PIB par habitant, ainsi que la création d'un « marché » efficace pour ces droits, pourraient apporter une autre réponse aux exigences mentionnées ci-dessus.

## *Réduire les inégalités internes aux pays*

Améliorer l'habitat, payer le transport routier à son juste prix et le traitement des déchets également, introduire davantage d'énergies nouvelles : ces mesures ont un coût pour tous les citoyens, mais tous ne sont pas capables d'y faire face et beaucoup risquent de se trouver en situation d'exclusion accrue. Pour que des politiques volontaristes de réduction



# Changement climatique : que faire ?

des émissions de GES soient efficaces, souci d'efficacité et souci de justice sociale vont pour une fois dans le même sens : il faut aider tout le monde à faire face aux charges supplémentaires entraînées par les mesures nouvelles mais les aides, dont la nature sera évoquée plus loin, doivent être d'autant plus importantes que sont modestes les revenus. Autre effet positif à attendre d'une réduction des inégalités, dans un domaine trop rarement évoqué : elle est, expérimentalement, le meilleur moyen connu de faire baisser les taux de natalité élevés qui sont souvent aussi une cause de pressions excessives sur l'environnement.

## DES POLITIQUES VOLONTARISTES D'INCITATION ET DE RÉGLEMENTATION

Il est clair que la plupart des mesures ci-dessus envisagées ne peuvent être mises en œuvre dans le cadre d'un seul pays, immergé qu'il est dans une économie mondialisée où féroce est la compétition. Pour les Européens, le cadre de l'Union apparaît comme la première dimension pertinente pour des politiques efficaces et réalistes. Mais des politiques mondiales apparaissent également incontournables, même si elles doivent être différenciées selon les acteurs.

Ceci dit, une politique reste toujours définie par des objectifs, les moyens mis en œuvre pour les atteindre, les ressources nouvelles à trouver pour financer ces moyens.

### *Des objectifs*

L'objectif planétaire central devrait être celui d'un niveau maximum d'émission de GES par habitant, à ne pas dépasser dans chaque pays. Ce niveau serait celui qui permettrait une stabilisation des températures sur notre planète à un horizon donné (exemple : la stabilisation à + 2° à l'horizon de 2100 proposée par le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), même si celle-ci apparaît aujourd'hui difficilement réalisable).

Cet objectif central permettrait ensuite de définir des politiques par pays ou zones, conduisant à des baisses d'émissions pour les uns et permettant des hausses contrôlées pour les autres.



# Changement climatique : que faire ?

En clair, les pays les plus développés, à l'exemple de l'Union européenne, prendraient des engagements de baisse, tandis qu'à l'autre extrême, ce sont des engagements de limitation de hausse qui seraient pris par les pays encore en développement. Dans cette perspective, l'objectif idéal de la Conférence de Paris fin 2015 (la « COP 21 ») serait la signature d'un protocole de Kyoto affiné et universalisé. Les évolutions récentes des positions de la Chine et des Etats-Unis font qu'un tel objectif apparaît moins inatteignable qu'il y a quelques années...

Enfin, d'autres objectifs devraient ensuite être définis, destinés à définir une trajectoire vers l'objectif planétaire, en reprenant chacun des thèmes évoqués en première partie, concernant l'habitat par régions, le transport par pays, l'industrie par secteurs, la reforestation par pays, etc.

## *Des moyens*

L'introduction de normes à respecter, nationales, européennes, autant que possible mondiales (ce qui serait facilité par l'introduction de références environnementales dans les règles de l'OMC), est évidemment le premier outil. Ces normes doivent être réalistes et donc discutées avec les professionnels ; elles doivent être dotées d'un calendrier d'atteinte. Un exemple positif d'un tel processus est fourni par la gestion au niveau européen des normes de pollution de l'industrie automobile ; mais nombre de domaines évoqués en première partie restent des déserts en terme de réglementation.

Incitations et pénalités constituent le deuxième outil traditionnel. C'est le principe pollueur-payeur qui doit ici servir de référence, géré intelligemment mais sans faiblesse. Intelligemment : l'idée de faire supporter par un décideur le coût environnemental de ses décisions est une révolution du calcul économique de chacun ; sa mise en œuvre effective peut demander des délais ; la mutualisation, professionnelle ou nationale, de certains coûts peut être envisagée. Sans faiblesse : il est clair par exemple qu'aussi longtemps que l'amende encourue par un pétrolier qui dégaze en mer est inférieure au coût d'un nettoyage au port, son existence est sans utilité aucune ; et qu'aussi longtemps qu'il suffira à un chef d'entreprise de se déclarer en faillite pour échapper à toute obligation de restauration de l'environnement du site industriel qu'il abandonne, les nombreux scandales de ce type apparus ces dernières années continueront d'exister.



# Changement climatique : que faire ?

## *Des recettes nouvelles*

Là se trouve probablement la dimension la plus difficile de l'action à entreprendre : même appliqué jusqu'au bout, le principe pollueur-payeur ne peut dispenser les niveaux politiques de se doter de ressources nouvelles pour faire face aux dépenses qu'impliquent les interventions évoquées plus haut.

Par ailleurs, la création d'une « fiscalité écologique » doit demeurer un signal fort envoyé par les décideurs aux entreprises et aux citoyens, pour qui le problème des GES reste secondaire, soit par désintérêt du politique, soit du fait d'une situation personnelle où d'autres préoccupations sont prioritaires. Cette fiscalité doit demeurer « à recettes constantes » afin de ne pas braquer des citoyens sans l'engagement desquels l'efficacité de l'action engagée se trouverait inévitablement réduite.

La proposition qui découle alors logiquement de ce qui précède a déjà été évoquée : c'est que soit créé un impôt nouveau sous la forme d'une taxe sur les émissions de GES. L'assiette de la taxe est claire. Son niveau doit prendre en compte trois considérations : les dépenses nouvelles progressivement à couvrir bien sûr ; mais aussi les effets de distorsion de concurrence que la taxe peut faire naître dans les échanges avec les pays n'ayant pas mis en œuvre un tel système ou son équivalent ; enfin, une analyse pertinente des raisons de l'échec du « marché du carbone » lancé dans l'Union européenne et qui aujourd'hui n'apporte plus, ni signal pour les décideurs économiques, ni ressources pour les décideurs politiques. L'appel à d'autres recettes, neutres vis-à-vis du commerce international, la TVA par exemple, ne saurait par conséquent être exclu aussi longtemps que le nombre de pays ou de zones appliquant une taxe carbone apparaîtrait insuffisant.

La mise en œuvre d'un nouveau modèle de développement doit permettre que soit sauvée demain notre planète, et avec elle nos descendants proches. Mais elle représente aussi une opportunité pour mettre en œuvre de nouvelles potentialités en termes de technologies, d'infrastructures, d'organisations sociales et politiques. La menace d'aujourd'hui aura alors été transformée en une chance de construire un monde plus soucieux du respect de la dignité de chaque personne et de l'environnement que nous façonnons mais qui, aussi, nous façonne...